

Les Bois, le 7 février 2023

## *Avis officiel N° 2/2023*

### MISES AU CONCOURS – CRÈCHE ET UAPE

La Commune des Bois met au concours pour la rentrée d'août 2023 :

- **1 poste d'apprenti(e) ASE**
- **1 poste de stagiaire d'une durée de 6 mois**

Entrée en fonction : le 1<sup>er</sup> août 2023.

Condition pour le poste d'apprentissage : pouvoir justifier d'un stage d'au moins 6 mois dans une structure d'accueil.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus les lundis, mercredis et vendredis de 9 heures à 18 heures auprès de Monsieur Michael Grosjean, Directeur des institutions, téléphone 032/961.19.90.

Les postulations, accompagnées des documents usuels, sont à envoyer **jusqu'au 10 mars 2023** à :

Direction  
Crèche Croque-Pomme  
Rue du Doubs 7  
2336 Les Bois  
**Avec la mention "Postulation"**



### DÉPART À LA RETRAITE

Après 14 ans d'activité à la Crèche Croque-Pomme, Madame Marilyne Erard, Educatrice, bénéficiera d'une retraite bien méritée. Le Conseil communal lui adresse ses meilleurs vœux à cette occasion et la remercie pour son investissement durant toutes ces années et l'excellent travail accompli.



## DÉCHETS VERTS

Les tournées hebdomadaires de ramassage des déchets verts débuteront le 15 mars prochain. A cet effet, nous vous rappelons que les végébox doivent être munis de vignettes qui sont vendues à l'administration communale au prix de Fr. 80.80 TTC.

Pour rappel, les végébox doivent être munis uniquement de la vignette de l'année en cours. Les vignettes des années précédentes doivent être enlevées au fur et à mesure.



## PNEUS

**!! Nouveau !!**

Dès à présent, les pneus usagés peuvent être amenés au Garage du Haut-Doubs.



Conseil communal